

## CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Septembre 2024

177x24

### REMBOURSEMENT RÉGIE LOCATION DE SALLES MUNICIPALES RÉSERVATION DE MME LUDOVINA

Madame Ludovina a effectué une réservation de la salle Dartigues le 5 octobre 2024 et a réglé la somme de 130€.

Madame Ludovina a souhaité annuler cette réservation pour des raisons médicales.

De ce fait, il est proposé au Conseil Municipal un remboursement exceptionnel de 130€ au profit de Mme Ludovina correspondant à l'acompte pour la location de la salle.

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

DÉCIDE de rembourser la somme de 130€ à Madame Ludovina

- SE PRONONCE comme suit:

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE  
ROMAIN AMARO

LE MAIRE  
MICHEL AMIEL